



REMISE DES TROPHÉES ÉCO-DÉFIS 2026 :

17 entreprises du Haut Limousin engagées pour des pratiques plus durables

Le 5 février 2026, **17 artisans et commerçants du territoire ont reçu le label Écodéfis** lors d'une cérémonie organisée au Théâtre du Cloître à Bellac, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine – Haute-Vienne et la Chambre de Commerce et d'Industrie Limoges Haute-Vienne.

L'opération Écodéfis (soutenue par l'ADEME dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial) accompagne les entreprises locales dans la mise en œuvre d'actions concrètes : réduction des déchets, économies d'énergie et d'eau, circuits courts, limitation des transports, démarches de responsabilité sociétale.

Avec des niveaux de labellisation allant de 4 à 8 étoiles, cette édition 2026 met en lumière des initiatives adaptées aux réalités du commerce et de l'artisanat en milieu rural.

Des parcours d'entrepreneurs engagés

Derrière chaque label, un artisan ou commerçant qui a fait évoluer ses pratiques : investissements dans du matériel plus économe, choix de fournisseurs locaux, suppression d'emballages, meilleure gestion des déchets, adaptation des modes de production.

La diversité des profils reflète la richesse du tissu économique local : restauration, métiers de bouche, artisanat du bois, coiffure, commerce de proximité, cosmétique artisanale.

Les 17 lauréats 2026 dont 4 «Pépites»

- **Victoria Nash**, Le Grand Echerat - Blond
- **Olivier Burtin**, O'S Traiteur - Magnac-Laval
- **François Blanchot**, Comme à la maison - Blanzac
- **Didier David**, JD David - Peyrat-de-Bellac
- **Sèverine Caillaud**, Cordonnerie Caillaud - Bellac
- **Axel Bossy**, Le croustillant - Blond
- **Cédric Pouget Roche**, Aux Quatre Saisons Bellac-LeDorat / L'Atelier de Cédric - Bellac
- **Maryline Dourdy, MD Coiff'** - Arnac-la-Poste



hautlimousinenmarche.fr



- **Carole Dintrat et Sandrine Pailier**, Alimentation Marchoise - Val D'Issoire
- **Émilie Dufourneau**, Des Gâteaux et des Saisons - Blond
- **Vincent Pailloux**, Le Local - Bellac
- **Marie Chantoiseau**, Friperie des Îles - Magnac-Laval
- **Laura Gioia**, Laura's Soap - Le Dorat

Et ces 4 entreprises locales ont reçu la distinction « Pépites » :

- **Marie Cécile Raynaud**, Pharmacie Raynaud - Pépité locale, Lussac les Eglises
- **Benjamin Propin**, Menuiserie de l'isop - Pépité biodiversité, Saint Martial sur Isop
- **Stéphanie Wahl**, A'lim TDE - Coup de coeur
- **Mélanie Perennes et Frédéric Demay**, À Dorat Blé - L'originale, Le Dorat

Qu'il s'agisse de restaurateurs, d'artisans du bois ou de commerces de proximité, tous ont démontré une volonté d'améliorer leurs pratiques : installation d'équipements économes en énergie, gestion rigoureuse des déchets ou recours systématique aux circuits courts.

Cette édition 2026 confirme que la transition écologique est un moteur de vitalité pour le commerce rural et un levier de transmission des savoir-faire.

Lauréats 2025

La soirée a également permis d'entendre les témoignages d'anciens lauréats :

- **Thomas et Estelle MANAHAN**, Boucherie Manahan, coup de cœur 2025
- **Emilie RENAUD**, Les toiles des bergers, «pépité mouton» venus partager leur expérience et les bénéfices de la démarche dans le temps.
- L'entreprise Marche et Bois, avec **Michael BAYLE**, Lauréat 2025 « pépité biodiversité» a réalisé les trophées qui ont été remis aux lauréats 2026.

Contacts Presse

CMA NA/ Haute-Vienne : Eve AIGUEPERSE - 06 43 88 58 58
eve.aigueperse@cma-nouvelleaquitaine.fr

CCI Limoges - Haute-Vienne : Valérie CHADEAU - 06 31 11 94 68
valerie.chadeau@limoges.cci.fr

CC Haut Limousin en Marche : Faona CHADHOULI - 07 86 31 09 25
fchadhouli@cchlem.fr



hautlimousinenmarche.fr